



LE BATEAU A TOUCHÉ

LE FOND

Madame la Directrice Interrégionale, Depuis de longs mois, le bureau FO Justice alerte sur la situation préoccupante de la Maison d'Arrêt de Béthune.

Aujourd'hui, l'inquiétude a laissé place à une réalité implacable : nous sommes arrivés au point de rupture.

DEPUIS DÉCEMBRE, CINQ AGENTS SONT PARTIS À LA RETRAITE.

Les arrêts maladie de longue durée se multiplient. Deux agents ont été mutés, et un seul renfort est attendu. Le mois d'août s'annonce dramatique : le planning prévisionnel affiche jusqu'à quatre agents manquants sur certaines journées. La tension est à son comble. **LES PERSONNELS SONT À BOUT.**



Il est irréaliste d'imaginer qu'ils puissent tenir ce rythme sans conséquences sur leur santé, leur sécurité et la continuité du service public. À cela s'ajoute l'état de délabrement avancé de l'établissement. Le bâtiment menace, littéralement, de s'effondrer.

Trois cellules sont déjà condamnées en raison de fissures inquiétantes. Depuis plus de deux semaines, un trou béant s'est formé dans le plafond du bâtiment A, exposant les combles. Ce bâtiment ancien présente des risques potentiels liés à la présence d'amiante ou de peinture au plomb. Et ce n'est pas tout. À ces dangers structurels s'ajoute une situation sanitaire alarmante.

Punaises de lit, nuisibles, vermines : les infestations se multiplient dans un contexte de surpopulation carcérale frôlant les 220 %. La promiscuité, l'insalubrité et l'usure généralisée des infrastructures créent un climat délétère. Madame la Directrice Interrégionale, devons-nous attendre qu'un agent tombe malade, qu'un plafond cède, ou qu'un drame survienne pour agir ? La situation n'est plus tenable. Nous vous demandons solennellement de prendre vos responsabilités.

Il est urgent d'investir massivement dans la rénovation de cet établissement afin d'assurer des conditions de travail sûres et dignes. **Mais au-delà des murs, c'est l'humain qui est en danger.**

Sans un renfort conséquent et immédiat en ressources humaines, aucune mesure ne sera efficace. Les agents ne peuvent plus compenser les carences structurelles par leur seul engagement. Agissez. Pour les lieux.

MAIS SURTOUT, POUR LES FEMMES ET LES HOMMES QUI Y TRAVAILLENT.

Le bureau local FO Justice,
Le 24 juin 2025

